

Permanence des élus - du 2 au 7 mai 2022

Afin de faciliter l'échange et la concertation, la Municipalité troyenne assure une permanence continue, toutes les semaines, dans chacun des 7 quartiers de la cité. Les élus sont à votre écoute sans rendez-vous :

o Lundi 2 mai, de 9h à 10h

Philippe ARBONA, *Conseiller Municipal*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

o Lundi 2 mai, de 10h à 11h

Valérie BAZIN-MALGRAS, *Conseillère Municipale*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

o Lundi 2 mai, de 14h à 15h30

Jamila AZZAB, *Conseillère Municipale*

Accueil de Loisirs des Vassaules, 6 rue des Vassaules

o Mardi 3 mai, de 14h à 15h

Virginie GUILLAUMET, *Adjointe au Maire*

Espace Sénardes, place de l'âne Patoche

o Mercredi 4 mai, de 10h à 12h

Gisèle VIARDIN, *Conseillère Municipale*

Maison de quartier des Chartreux, 120 ter avenue Edouard Herriot

o Jeudi 5 mai, de 10h à 12h

François MANDELLI, *Conseiller Municipal*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

o Vendredi 6 mai, de 10h à 12h

VILLE DE TROYES COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Flavienne LEMELLE, *Adjointe au Maire*

Maison de quartier des Marots, 23 rue Trouvassot

o Vendredi 6 mai, de 17h à 18h

Pascal MOREAU, *Conseiller Municipal*

Maison de quartier des Marots, 23 rue Trouvassot

o Samedi 7 mai, de 11h à 12h

Dominique DEHARBE, *Conseiller Municipal*

Accueil de Loisirs des Vassaules, 6 rue des Vassaules

Vous avez par ailleurs la possibilité de rencontrer chaque élu de la Ville de Troyes en prenant préalablement rendez-vous auprès du Secrétariat des élus au 03 25 42 33 24.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr